

Allocations familiales : projet mort-né

Autor(en): **aml**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la musique, avec une œuvre de Regina Irman en première audition et des œuvres de Nannerl Mozart, Clara Schumann et de Fanny Mendelssohn. Avec la participation d'une foule d'animatrices de la scène culturelle, dont les présentations s'échelonnent jusque tard dans la nuit de samedi.

Le rôle que les femmes ont joué dans l'histoire de la Suisse sera lui aussi mis en évidence par une exposition sur les pionnières du féminisme, de même que par un calendrier, mis en vente depuis le mois de novembre, qui évoque par le texte et l'image les dates-clés de cette histoire.

L'œil rivé à l'objectif!

Qui sera l'heureuse lauréate du prix féminin de la photographie, doté d'une somme de 15000 francs? Celle qui, en réalisant un portrait d'homme ou de femme, aura réussi à convaincre un jury de personnalités féminines haut de gamme de l'originalité de sa démarche selon une optique féminine (ou féministe?) Ce prix a été créé par le comité d'organisation du 5^e Congrès suisse des femmes. Il a une vocation éducative en ce sens qu'il déclare la guerre aux images stéréotypes qui perpétuent dans l'inconscient la vieille répartition des rôles en fonction du sexe qui ne colle vraiment plus à la société contemporaine. Les travaux seront exposés au Centre PasquArt à Bienne à partir du 13 janvier, et une partie d'entre eux, au congrès.

Pékin

Et après?

(am) - Anni Lanz, du groupe FrAu (conseil des femmes pour la politique extérieure), est fermement déterminée à empêcher que ne s'ensable la dynamique née de la préparation, puis de la participation au Forum des organisations non gouvernementales, de la conférence de Pékin. Elle a proposé,

lors de la réunion-bilan du 28 octobre à Berne, d'assumer la coordination en Suisse du suivi de Pékin. Une entreprise qui mérite d'être soutenue, à la lumière du rôle important que jouent les ONG pour influencer les délégations officielles.

Danielle Bridel (Zonta) qui s'est aussi rendue en Chine et qui avait pris une part active à la préparation de la conférence de Pékin, comme représentante des ONG suisses, souligne que près d'un quart de la plateforme globale d'action découle de propositions des ONG. Tout en rappelant que celle des pays industrialisés (Europe et Amérique du nord) est plus musclée, notamment en ce qui concerne la coopération entre les ONG et les gouvernements, de même que pour les questions relatives aux femmes réfugiées et migrantes. D'où sa proposition de tester l'intérêt des ONG suisses pour un travail accompli au niveau de la région.

C'est aussi dans cette optique que le groupe de travail réuni autour d'Anni Lanz envisage la création d'une banque de données, gérée de manière démocratique, afin de diffuser les informations aussi largement que possible. L'idée est de chercher un financement à l'occasion du 5^e Congrès suisse des femmes. Les thèmes prioritaires étant la violence, le travail, les structures d'accueil pour les enfants. Reste à déterminer, ce qui semble pour l'instant tout sauf simple, de quelle manière gérer le flot d'informations du bas vers le haut, dès lors que ce «haut» devrait être aussi efficace que possible sans brider l'autonomie des groupements intéressés à alimenter la petite flamme née à Pékin.

Anni Lanz, pour la Coordination de la Conférence mondiale des femmes, fournit volontiers toutes les informations nécessaires, Feldbergstrasse 40, 4057 Bâle.

Allocations familiales

Projet mort-né

(am) - Le projet de loi fédérale sur les allocations familiales a été littéralement mis en pièce lors de la procédure de consul-

tation, que ce soit par les associations patronales ou les cantons. De sorte qu'il y a désormais fort peu de chances que le Conseil fédéral puisse reprendre le flambeau des mains du parlement (l'initiative était due à la conseillère nationale bâloise Angéline Fankhauser) et proposer une réglementation uniforme du régime des allocations familiales. François Cuénoud, nouveau chef de projet dans le domaine de la politique familiale dans le canton de Vaud, a récemment indiqué au quotidien *24 Heures* qu'il voyait une issue pratique à cette impasse.

Celle de se mettre à table avec les employeurs pour leur proposer une période d'essai, pendant laquelle ils bénéficieraient d'avantages financiers de l'Etat s'ils s'engageaient à mettre en place des possibilités d'inter interruption de carrière, des structures d'accueil pour les enfants, des postes à temps partiel ou en jobsharing. Le temps pour eux d'évaluer si de telles mesures sont motivantes pour leurs employées et donc rentables pour eux. «*La famille, martèle François Cuénoud, est l'affaire de tous; il serait temps qu'on le comprenne et que chacun en assume la responsabilité.*»

Les femmes de l'UDC s'essaient à la révolte. Plutôt timidement

«*Pour que les femmes gagnent en politique, il faut aussi qu'elles plaisent aux hommes.*» Cette petite phrase a été lâchée par un militant actif de l'Union démocratique du centre bernoise au cours d'une assemblée qui faisait le point sur les résultats des élections fédérales. Un de ses collègues a renchéri en se demandant si les femmes avaient vraiment leur place en politique. Myrtha Welti, secrétaire générale de l'UDC, assistait à cette assemblée. Elle a aussitôt jeté sa démission sur la table. Tout en précisant qu'elle resterait affiliée à titre de membre direct et qu'elle n'abandonnerait pas son poste. Sa collègue Nicole Hulliger, ancienne membre du Parlement communal de Köniz, a carrément tiré un trait sur ce parti.

Il est vrai que la pilule est amère pour les femmes de l'UDC, un parti dont, étonnamment, 48% des membres sont des femmes. Au soir du 22 octobre, aucune des candidates nouvelles de l'UDC n'avait été élue, dans le canton de Berne et de Zurich, Myrtha Welti comprise. La secrétaire générale de l'UDC s'était activement engagée lors de la campagne pour persuader des femmes de poser leur candidature. Et, d'entente avec la commission féminine du parti, elle était arrivée à poser pour condition que 30% de femmes soient placées sur les listes cantonales. Finalement, la proportion moyenne de femmes figurant sur les listes n'a été que de 23%. Trois femmes siègeront néanmoins au Conseil national dans les rangs de l'UDC, la Grisonne Brigitta Gadiant, réélue, et la Vaudoise Emmanuella Blaser, syndique de la Tour-de-Peilz, élue à la surprise générale, qui devront faire contrepoids à l'archiconservatrice zurichoise Lisbeth Fehr, elle aussi réélue.

Myrtha Welti avait placé beaucoup d'espoir dans une rencontre de femmes, décidée du reste avant les élections, dans le but d'en dresser justement un bilan. De quoi imaginer, vu les sarcasmes malvenus de certains mâles agrariens, qu'il en sortirait une réaction musclée.

Las, quelle déception. Pas question de rédiger une résolution de combat. Pas question non plus de s'engager en faveur des quotas, ni même pour des listes femmes. Myrtha Welti est pourtant prête à poursuivre son patient travail de sensibilisation. Nombre de femmes n'ont pas encore acquis suffisamment de confiance en elles-mêmes, pense-t-elle, pour faire confiance à d'autres femmes et les élire.

Anne-Marie Ley